

Épopée du service postal en France et dans le monde

Dans l'antiquité



C'est généralement le fondateur de l'empire perse, Cyrus le Grand (VI^e siècle avant notre ère), qui est crédité de la mise en place du premier service postal, appelé en grec *angaréion*.

491 av. J.-C. - Bataille de Marathon : un messenger au nom de Philippidès court annoncer la victoire aux habitants d'Athènes.



Le système a été repris par le général macédonien Antigone le Borgne (-382 à -301) ainsi qu'en Égypte sous la dynastie lagide (IV^e siècle au I^{er} siècle). L'un des plus anciens documents relatant un service postal, essentiellement destiné au pharaon et à son ministre des finances, est un papyrus datant de -255. Celui-ci s'effectuait à pied, sur des distances considérables. Le service était si périlleux que les préposés léguaient fréquemment leurs biens à leurs enfants avant leur départ.



Époque romaine



Le premier service postal bien documenté est celui de Rome appelé *cursus publicus*. Organisé à l'époque d'Auguste (62 avant notre ère/14 de notre ère).

« Pour que l'on pût facilement et plus vite lui annoncer et lui faire connaître ce qui se passait dans chaque province, il fit placer de distance en distance sur les routes stratégiques, d'abord des jeunes gens à de faibles intervalles, puis des voitures. Le second procédé lui parut plus pratique, parce que le même porteur de dépêche faisant tout le trajet, on peut en outre l'interroger en cas de besoin »



Ces services étaient réservés à la correspondance de l'État ; un autre service destiné aux citoyens fut créé par la suite.

Les courriers du *Cursus Publicus* appelés *tabellarii* ou *speculatores* parcourent en moyenne 75 km par jour en profitant du système de relais pour changer de monture. Les voies de communications, leurs interconnexions, les distances entre les principales cités, les relais du *cursus publicus* nous sont connues par la table de Peutinger.



Rome possédait un vaste réseau de voies reliées les unes aux autres, qui s'étendait sur plus de 320 000 km à son paroxysme.

Au moyen-âge

En Europe

Francesco Tasso (francisé en **François de Tassis** ou **François de Taxis**, germanisé en Franz von Taxis ou Franz von Thurn und Taxis), né à Cornello dei Tasso, en 1459 et mort à Bruxelles en 1517, est l'un des organisateurs du premier service postal européen, la *Kaiserliche Reichspost*. Il fut maître général des postes des Habsbourg et ministre des postes pour l'Espagne en 1504 sous Philippe Ier de Castille.



En 1490, François et son frère Janetto organisèrent, pour Maximilien I^{er} du Saint-Empire, un véritable service postal sur l'ensemble de ses possessions et territoires alliés, tels que les Pays-Bas espagnols, la Bourgogne, l'Autriche, puis l'Espagne.



En 1512, l'empereur Maximilien I^{er} anoblit la famille qui s'appellera désormais *Taxis* et contrôle la totalité de la poste européenne à l'exception notable de la France.

En 1516, François de Taxis fut chargé par Charles Quint de créer un service spécial dont bénéficiera François I^{er}. En contrepartie de cette faveur, le roi de France laissera libre passage au courrier de Charles Quint vers l'Espagne.



En France

Le premier service postal interurbain est né en France, au Moyen-Age, grâce aux ordres religieux, à l'Université de Paris et aux villes, voire même aux corporations.

En 1477, Louis XI (1423-1483), Grand roi de France, institue dans le royaume un service de relais assurant la fourniture de chevaux, seul moyen de transport rapide à l'époque. C'est le premier réseau de poste français. Il est inspiré par l'idée que l'existence d'un système centralisé de poste royale ne peut que renforcer le pouvoir monarchique.



Les chevaucheurs de l'écurie royale utilisent ces relais dits de la poste aux chevaux pour échanger leur monture fourbue contre un cheval frais et assurer ainsi le transport à vive allure de la correspondance officielle du souverain.



A côté de la poste royale, la poste de l'université subsiste également, disposant de routes postales propres. Le double monopole ainsi organisé ne s'applique pas seulement au trafic du courrier.



Au XVI ème siècle

En France



Sous Henri IV, **Fouquet de la Varane** alors contrôleur général des postes, met la poste d'État à la disposition du public (Édit du 8 mai 1597) et autorise la création de nouveaux relais, ce qui lui permet d'accroître



progressivement le rayon d'action des relais royaux, au détriment des messagers de l'université, en ouvrant de nouvelles routes postales entre les villes du royaume.

La création d'offices achetés par leurs titulaires et dont le produit de la vente est affecté au Trésor royal date d'Henri III se



révèle fort lucrative.

Le système de bail est maintenu jusqu'à la Révolution. Il recouvre, d'une part, la concession

de relais de poste (poste aux chevaux) ; d'autre part, la concession du transport du courrier (poste aux lettres) ; enfin, celle du transport des plis volumineux et des colis (messagerie). Pen-



dant toute cette période, les fermiers généraux des postes constituent d'énormes fortunes.

Du XVII^{ème} au XIX^{ème} siècle

En France



Sous Louis XIV, en 1622, Michel Le Tellier **Marquis de Louvois** réorganise les services de la poste, met fin aux fonctions de Maitres des Postes qui exerçaient pour eux même et centralise les services en créant la ferme Générale des Postes.



Par cette organisation Louvois pourra plus aisément suivre le respect des ordres donnés et fixer lui-même les tarifs postaux. Il conclura également des accords avec les postes étrangères.



Au XIX^e siècle, devenue administration d'État, la poste est en pleine expansion. Au 1^{er} janvier 1830, est créé le service rural. Toutes les communes de France sont pourvues d'une boîte à lettres pour recueillir les envois et les correspondances sont distribuées dans toutes les communes.



L'arrondissement rural du Bureau de Direction de Crest, dès sa création, dessert 30 communes dont celle de Saoû.

En aout 1878, la commune de Saoû obtient l'installation d'un Facteur-Boitier.

Au XIX ème siècle - la grande réforme

En Europe

Rowland Hill (né le 3 décembre 1795 à Kidderminster et mort le 27 août 1879 à Hampstead) est considéré comme une personnalité importante de l'histoire postale pour avoir réalisé en 1839 la Réforme postale qui bouleversa les régimes postaux européens.



La politique du *Postmaster General* (directeur général de la poste) qu'il incite à conduire, entraîne une baisse importante des tarifs postaux et l'encouragement du port payé par l'expéditeur au détriment du traditionnel port dû par le destinataire. Des deux moyens proposés aux expéditeurs, ceux-ci préfèrent le timbre postal à l'entier postal. Rowland Hill est considéré comme un des inventeurs du timbre-poste pour avoir fait émettre officiellement le premier d'entre eux, le Penny Black, le 6 mai 1840.



En France

Dès 1839, certains parlementaires proposent une réforme de la poste sur le modèle de celle qui a débutée en Angleterre. A cette époque la France postale est divisées en zones et il existe une multitudes de taxes. Le système est complexe. Le montant du port d'une lettre est plutôt élevé et est acquitté par le destinataire. Le commerce s'en trouve pénalisé. Malgré cela pendant près de sept ans le ministère des Finances bloquera toute réforme postal.

C'est le 24 août 1848, grâce à **Etienne Arago**, alors à peine au pouvoir comme directeur des Postes, que la réforme postale promulguée par un décret loi autorise l'administration à émettre des timbres postes.



La mise en application du décret loi est fixé au 1er janvier 1849. Il reste donc que quatre mois pour créer le premier timbre poste et approvisionner tous les bureaux avec plusieurs million de vignettes.



Le premier timbre émis en France au 1er janvier 1849 fut le 20 centime noir, tarif de la lettre courante de moins de 7,5 g.



Deux autres timbres à 1 franc sont émis la même année. Le premier dès le 1er janvier, de couleur vermillon, le second en décembre de couleur carmin.



Dans le monde, création de l'UPU

En 1863, Montgomery Blair, Postmaster General des Etats-Unis d'Amérique, organisa une conférence à Paris. Des délégués de 15 pays d'Europe et d'Amérique se réunirent et réussirent à établir un certain nombre de principes généraux pour les accords réciproques. Mais la portée de leurs décisions était limitée et ils ne parvinrent pas à dégager un accord postal international.



Cette tâche revint à Heinrich von Stephan, haut fonctionnaire postal de la Confédération de l'Allemagne du Nord. Il conçut un projet d'union postale internationale et le Gouvernement suisse ouvrit à Berne, le 15 septembre 1874, une conférence à laquelle participèrent des représentants de 22 pays. Le 9 octobre de la même année – date à laquelle on célèbre désormais la Journée mondiale de la poste – fut signé le Traité de Berne, établissant l'Union générale des postes.



Le Traité de Berne de 1874 permit de transformer une complexe myriade de services et de règlements postaux internationaux en un territoire postal unique destiné à l'échange de lettres. Les obstacles et les frontières qui entravaient la libre circulation et le développement du courrier international furent enfin supprimés.

Au congrès de Paris, en 1878, l'organisation adopte le nom d'UNION POSTALE UNIVERSELLE pour refléter le nombre croissant d'adhérents.



Le siège de l'UPU est à Berne en Suisse et la langue officielle des échanges postaux est le Français.

Au XXème siècle - la croissance

En France

Forte de son monopole juridique et face à la croissance, la poste se modernise :

Machine à oblitérer Daguin



Motorisation de la distribution



Transport par trains, par avions



Au XXème siècle

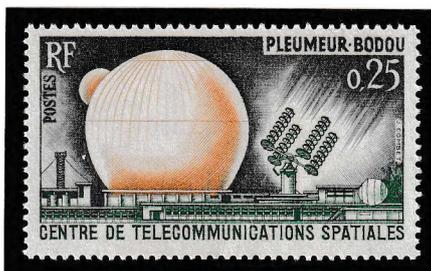
Automatisation et diversification

En France

Automatisation du traitement du courrier, contrôle d'affranchissement, tri selon destination



Et se diversifie par la création des services financiers : compte chèque en 1918 et banque postale en 2006



La réforme de 1990 crée France Télécom pour reprendre les services de téléphonie, exploités par la Poste depuis 1880.



Dès lors, le monopole juridique ne s'appuie plus que sur le transport physique de messages par un réseau de relais humains assurant l'acheminement.

Au XXème siècle

La décroissance

En France et dans le monde

Jusqu'au milieu du siècle dernier, le transport physique des messages a été le seul moyen de communication à distance que connaissait l'humanité. Depuis, les choses ont bien changé. Le télégraphe, le téléphone, la radio, la télévision, le fax, et maintenant Internet, ont réduit à néant cette exclusivité originelle.



Pour les postes du monde entier, l'avènement de la société de l'information constitue un véritable ébranlement culturel et la fin de la " poule aux œufs d'or " des finances publiques.

Le volume des correspondances distribuées par La Poste est en chute libre. Comment assurer l'avenir de ce service public ?

Plusieurs pistes sont ouvertes et en voie de développement :

- Les agences postales communales ou commerçantes,
- Le transport des courriers par internet existe déjà mais sera généralisé pour les lettres prioritaires en 2023 (le timbre rouge lettre prioritaire disparaîtra)
- Le service " Allô facteur " permet la réalisation à domicile de n'importe quelle opération postale par l'intermédiaire du facteur, même les jours où celui-ci n'a pas de courrier à remettre.